

Rapport du Président

Commission permanente du
lundi 13 mars 2023

N° CP-2023-2-12-2

N° applicatif 5457

12^{ème} Commission

Commission Centre Alsace et de l'équité territoriale

Service instructeur

Service consulté

PROPOSITION D'AVIS DE LA COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE SUR LE PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) ARRÊTÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLEE DE KAYSERSBERG

Résumé : La Collectivité européenne d'Alsace suit l'élaboration et la révision des plans locaux d'urbanisme sur son territoire, au titre de sa mission de Personne publique associée (PPA) aux documents d'urbanisme.

Le rapport a pour objet d'émettre un avis favorable assorti d'observations sur le projet de PLUI établi par la Communauté de communes de la Vallée de Kaysersberg.

Après analyse du projet de plan local d'urbanisme intercommunal (PLU) arrêté, il est proposé d'émettre un avis favorable au projet de PLUI arrêté de la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg dont les orientations s'inscrivent pour l'ensemble en cohérence avec les enjeux de la Collectivité européenne d'Alsace.

Cet avis favorable est assorti d'observations dont la liste figure en annexe.

Les documents sont disponibles à l'attention des personnes intéressées auprès de la DGA Attractivité / Direction de l'Aménagement, Contractualisation et Ingénierie.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Frédéric BIERRY